

Délibération

Générale

colonial

## DELIBERATION n° 157/6eL rendant exécutoires les délibération n°s 157 à 162/6e L du 17 février 1965 de l'Assemblée Territoriale en matière domaniale.

n° 157/6eL

Ministère  
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication  
17 février 1965

Numéro JO  
n° 4 du 01/04/1965

Date du numéro  
1 avril 1965

### TEXTE INTÉGRAL

rendue exécutoire par arrêté n° 234 du 19 février 1965, la Commission permanente de l'Assemblée Territoriale a accordé à, M. Mohamed Diletta Chueleïh la concession provisoire d'une parcelle de terrain d'une superficie de 455 mètres carrés environ, à Djibouti quartier 2, au prix 100 francs le mètre carré.